

Client n° 186253

N°TVA: FR38492409677

SARL ARTQUERCUS
M. ORTALO SALAVIALE ALEXANDRE
LE VERDIER
46160 CAJARC



FACTURE n° 09136487 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

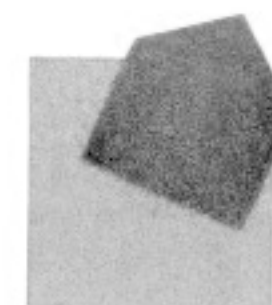
CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 24936567	DU 2/02/26 ENLEVE	AG. ST-LAURENT LES TOURS						
	Signé par ALEXANDRE							
503137.01	PIQUET PIN CL4V D 8- 2,00	4	U		9,39	37,56		
	dont Eco-Contribution					(0,24)		
555688.01	POTEAU PIN R4F AA CL4M 70/ 70-3,00	6	ML		5,62	33,72		
	dont Eco-Contribution					(0,18)		
689706.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.50	2	GD		37,26	74,52		
	dont Eco-Contribution					(0,44)		
BON N° 24936569	DU 2/02/26 ENLEVE	AG. ST-LAURENT LES TOURS						
	Signé par ALEXANDRE							
505148.01	1/2 RONDIN FRAISE PIN CL4V D10-4,00	2	U		18,21	36,42		
	dont Eco-Contribution					(0,12)		
BON N° R1236451	DU 18/02/26 LIVRE	AG. FIGEAC						
V/REF: CHANTIER 6180 DEPOT								
302394.05	TUILE ET DEMIE PLATE 20/30 PAYS. ED	100	U		2,56	256,00		
	dont Eco-Contribution					(1,00)		
390490.01	PALETTE TUILES EDILIANS	18	U		27,00	486,00		
624307.01	TUILE PLATE 20/30 GABARRE ED	11.220	U		0,75	8.415,00		
	dont Eco-Contribution					(112,20)		
682011.01	CHATIERE KIT 3PCES 20/30 ALEZANE ED	12	U		45,88	550,56		
	dont Eco-Contribution					(0,12)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.



Client n° 186253

N°TVA: FR38492409677

SARL ARTQUERCUS
M. ORTALO SALAVIALE ALEXANDRE
LE VERDIER
46160 CAJARC



FACTURE n° 09136487 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(114,30)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
9.984,78	20,00% 1.996,96	11.981,74	31/03/26	L.C.R.	13135 00080 08106638691 65

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.